

FNEC FP FO 81

Continuons à soutenir notre collègue de Graulhet !

Signez la pétition en ligne

pour exiger du Recteur qu'il lui accorde immédiatement la protection fonctionnelle et qu'il reconnaisse son arrêt en accident du travail !

Chers collègues,

Suite à des remontées de nos adhérents mais aussi d'équipes enseignants, suite à la mobilisation du 21 novembre, **les adhérents de la FNEC FP FO, rassemblés en Assemblée Générale le jeudi 7 décembre 2023, ont discuté de la situation en cours de notre collègue et des initiatives que pourraient prendre les enseignants et leur syndicat pour continuer à soutenir notre collègue.**

En effet, **contrairement à ce que nous avons cru comprendre, cette affaire est toujours en cours :**

- la plainte déposée contre notre collègue n'a pas été retirée ;
- notre collègue doit comparaître prochainement à une audience auprès du délégué du procureur de la République ;
- notre collègue n'a pas encore obtenu la protection fonctionnelle ;
- notre collègue est dans une démarche de reconnaissance d'accident du travail imputable au service.

La discussion a été dense.

Les adhérents se sont complètement retrouvés dans la motion des collègues de l'école de Victor Hugo, notamment par le passage : ***"en instaurant un tel climat de suspicion et de questionnements éloignés de la réalité du terrain, c'est notre engagement et notre investissement que vous [Entendez la hiérarchie] dégradez"***.

Les adhérents de la FNEC FP FO 81 ont été touchés et le sont encore par cet événement, car **ce dossier concentre toute la question du mal être des enseignants**, dû à la perte de reconnaissance de leur professionnalisme auprès notamment des parents **à cause de la politique ministérielle** qui se mène depuis plusieurs années et de façon de plus en plus exacerbée : **des évaluations nationales qui font remonter un "mauvais" niveau des élèves laissant entendre que l'enseignement dispensé en serait la cause, suspicion appuyée par un plan important de formation imposée par le ministère mais aussi par un plan d'accompagnement des personnels enseignants ... Le recrutement de contractuels via des jobs dating répercutant l'idée, et ce de façon médiatique, que n'importe qui pourrait devenir enseignant...**

**Notre ministère enfonce ses propres agents !
Il faut que cette maltraitance institutionnelle cesse !**

Où est la reconnaissance de notre Ministre quand **il décide de nous faire travailler plus pour perdre moins ?**

Où est la reconnaissance de notre Ministre quand **il nous écrit que : « C'est avec les professeurs, par les professeurs, grâce aux professeurs, que nous relèverons le défi de l'élévation du niveau. »** et qu'il décide de supprimer 2500 postes ?

Pour les adhérents de la FNEC FP FO 81, cela n'est plus acceptable !

Notre collègue n'a, à aucun moment, manqué de professionnalisme. C'est une collègue engagée auprès de ses élèves et de leur famille mais aussi engagée auprès de ses collègues.
L'administration doit la soutenir face à la plainte déposée !

Pour les adhérents de la FNEC FP FO 81, **ce soutien en passe par l'accord de la protection fonctionnelle** (qui implique une prise en charge des frais d'avocats par le Rectorat face à la plainte des parents).

Pour les adhérents de la FNEC FP FO 81, **ce soutien en passe par la reconnaissance de son arrêt de travail comme étant imputable au service** (à cause de cette situation).

Aussi, les adhérents de la FNEC FP FO 81, suite à la saisine par le SNUipp-FSU de la formation spécialisée académique, ont mandaté les représentants du personnel FO pour défendre auprès du Recteur, dans le cadre de cette instance, ces deux demandes.

Pour ce faire, les adhérents de la FNEC FP FO 81 considèrent qu'il faut que le Recteur comprenne que les enseignants du Tarn sont en soutien à cette collègue et qu'il lui appartient de la protéger.

**Aussi, l'Assemblée Générale invite les collègues des écoles
et des établissements du Tarn, à signer,
notamment *avant jeudi 14 décembre*,
jour de la Formation Spécialisée Académique,**

**la pétition en ligne exigeant la protection fonctionnelle et l'imputabilité au service
de l'arrêt de notre collègue !**

**Le SNUDI FO 81 invite TOUS les collègues à se réunir, à discuter de la situation et à
décider ensemble des initiatives pour**

- l'annulation des 2500 suppressions de postes !**
- l'abandon de l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive !**
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice !**